

## Union Française pour le Suffrage des Femmes

Congrès de 1917

Le Comité Central rappelle aux groupes que le Congrès de l'Union aura lieu le jeudi 5 avril 1917 au Musée social, 5, rue Las Cases. Réunion à 9 h. 1/2 pour les délégués. Les personnes non déléguées sont invitées pour 41 heures seulement.

Le Comité Central fait un chaleureux appel aux groupes pour que tous soient représentés. Un grand nombre de déléguées nous sont déjà annoncées. Mais nous voudrions que chacun d'eux puisse envoyer au moins un délégué.

Prière aux groupes de nous envoyer avant le 1<sup>er</sup> avril, la liste de leurs délégués, ou de nous dire s'ils désirent confier des mandats au Comité Central ou à d'autres groupes.

La secrétaire générale seront reconnaissantes aux groupes qui ne l'ont pas encore fait de lui écrire à ce sujet, 53, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup> arr.).

C. L.-B.

### RAPPORT MORAL

Quand nous nous sommes séparés au dernier Congrès, nous espérons bien que notre réunion, cette année, se tiendrait dans la paix retrouvée. Les événements en ayant décidé autrement, envoyons notre première pensée, Notre hommage de reconnaissance et d'admiration aux vaillants qui nous défendent et nous protègent. Disons-leur que notre effort à l'arrière a été et sera de nous rendre dignes d'eux. Il faut que notre attitude confiante et résolue leur enlève toute préoccupation morale; il faut que notre travail les rassure sur le présent et sur l'avenir du pays; il faut surtout qu'en réunissant toutes nos forces à l'arrière, comme ils le font à l'avant, nous leur donnions bien l'impression que nous ne faisons avec eux qu'un seul et même bloc pour le salut et la victoire de la France.

Nous voudrions dans ce rapport vous rappeler en quelques mots le travail de l'année, dont nous avons tout lieu d'être satisfaits : nous avons l'impression très nette que notre cause a fait des progrès réels et que notre action a été efficace.

Au point de vue international nous ne vous dirons presque rien, notre Présidente vous en entretiendra longuement dans un rapport dont vous apprécierez vous-même l'importance; mais nous voulons la remercier ici en notre nom à tous de l'admirable effort qu'elle a donné, et des résultats obtenus. L'Union Française, une des dernières venues à l'Alliance Internationale, a su par son attitude ferme, nette et résolue, rallier à sa manière de voir, la plus grande partie des associations suffragistes étrangères : nous avons eu la joie de nous voir suivies et félicitées, non seulement par les pays alliés, mais aussi par les pays neutres; c'est un succès dont nous avons le droit d'être fières comme féministes et comme Françaises.

Au point de vue national, nous avons continué notre travail habituel d'ordre à la fois législatif et social en nous inspirant des vœux émis par les précédents Congrès. Voici, rapidement résumé, un exposé de notre action.

**Suffrage.** — Vous avez appris notre succès à la Commission du Suffrage universel de la Chambre des Députés. Dans son rapport, Mme P. Rebour vous en donnera tous les détails; elle vous dira quel accueil sympathique fut fait par la presse à la décision de la Commission. Mais ce succès, nous tenons à vous le dire, nous n'en exagérons pas la valeur. Certes, nous nous rendons bien compte des progrès réalisés surtout auprès de l'opinion publique, mais nous savons bien aussi, nous qui ne nous contentons pas de mots, que le plus difficile n'est pas fait. Nous savons qu'il faudra encore payer chaque pas en avant par bien des efforts, bien des démarches : rien n'est plus dur à combattre que l'inertie, et c'est cela surtout que nous aurons à vaincre.

Remercions ici bien cordialement nos amis du Parlement qui nous ont aidés à franchir cette première étape, et notamment M. Flandin, le rapporteur de la Commission, qui a bien voulu accepter notre collaboration. Disons-leur bien à tous notre sincère reconnaissance et l'espoir que nous avons qu'ils feront bientôt aboutir nos si justes et si modérées revendications.

**Ginématographe.** — Comme suite aux vœux du dernier Congrès, nous avons continué notre action contre le mauvais cinéma; si on joue encore le Cercle Rouge, le Masque aux dents blanches et autres inepties à grand spectacle, nous devons cependant constater que notre action n'a pas été complètement inefficace. Nos démarches auprès du Ministre de l'Intérieur, n'ont guère eu comme résultats que l'envoi de quelques circulaires aux Préfets; nous n'avons pu, hélas! faire modifier la composition de la commission de censure des films, et tout le mal vient de là. Cette censure étant, malgré nos efforts, restée strictement entre les mains de « fonctionnaires de l'administration de la police » elle agit sans préoccupation ni compétence des répercussions d'ordre moral. Son action purificatrice est donc à peu près nulle, et les préfets et maires désireux de ne pas empoisonner leurs administrés par les films criminels, ont bien spécifié dans leurs décrets et circulaires qu'ils prenaient telle interdiction malgré la censure parisienne. Et pourtant celle-ci aurait dû être une véritable censure centrale définitive, si ses membres avaient mieux compris leurs devoirs et leurs responsabilités.

Mais notre action ne pouvait se borner là, cette censure, même si elle eût été suffisante, n'ayant aucune existence légale. Notre effort a été, avec le concours de M. Garcia Ramon, secrétaire général de la Ligue « Pour la Vie », d'intéresser à la cause un grand nombre de parlementaires, et nous espérons bien que MM. Honorat, Violette ou E. Laffort, nous donneront prochainement le projet de loi nécessaire à la réforme définitive du cinématographe.

**Anti-alcoolisme.** — La, hélas, rien n'a été fait malgré les démarches, les péti-

tions, les conférences, etc. Or a plutôt reculé qu'avancé, et de plus en plus l'opinion publique se persuade que l'on n'arrivera à rien sans le suffrage des femmes; nous poursuivons cependant nos œuvres et notre action anti-alcoolique.

**Dépopulation (1).** — Pour cette cause si vaste que nous devons placer au premier plan de nos préoccupations, nous continuons notre action journalière. Quelques-unes luttent par la plume comme notre collègue, Mlle Clément; d'autres cherchent à loger les familles nombreuses pour sauver les petits qui meurent dans les taudis faute d'air et de lumière. Pour les enfants réfugiés entre autres nous avons en cette année la joie d'en installer plusieurs centaines avec leurs familles (au moment du congrès ce sera plus de 2.000 réfugiés que nous logerons gratuitement à Paris et ceci en collaboration avec les pouvoirs publics).

Plusieurs d'entre nous enfin ont mené une active campagne pour que les chambres d'allaitement deviennent obligatoires dans les établissements employant un certain nombre de femmes. Notre ami le Dr Doizy, d'accord avec nous, vient de déposer à ce sujet un intéressant rapport à la Chambre des Députés. De plus, vous verrez dans le rapport du travail que plusieurs groupements féminins auxquels nous appartenons ont été officiellement priés d'aider à la constitution de ces chambres d'allaitement.

Deux de nos vœux sur la tutelle et la légitimation des enfants naturels ont été réalisés. — Pour la tutelle, il ne manque plus qu'une rectification par la Chambre des députés du vote du Sénat, et cette formalité sera certainement résolue au moment de notre congrès. — L'effort à faire était surtout de demander M. Guillier à déposer son rapport au Sénat. Félicitons Mme Juliette Raspail, l'active secrétaire générale de l'Union Fraternelle des Femmes, de la belle ténacité qu'elle a su déployer pour en obtenir la discussion au Sénat. Remercions aussi M. Guillier, qui nous a bien fait un peu attendre dans la circonstance, mais qui depuis de longues années, a toujours agi avec le plus grand dévouement dans l'intérêt de la cause féminine.

Pour la nationalité de la femme mariée, le rapport de Mme Grimberg et ses articles dans « Jus Suffragii » ont fait une très bonne impression. Nous croyons qu'ils ne sont pas étrangers à la décision du Conseil International des Femmes qui répondant au vœu de notre Congrès, a mis cette question à l'ordre du jour dans les Conseils Nationaux de tous les pays.

Pour la réparation des dommages de la guerre, les projets de lois adoptés nous ont donné satisfaction.

Au point de vue de l'égalité des salaires, la question a fait de grands progrès, et nos campagnes féministes jointes aux campagnes des syndicats ouvriers, ont eu un premier résultat au ministère de l'Armement. Alors qu'en mai 1916, la circulaire de M. Albert Thomas qui provoqua nos protestations, ne posait pas le principe de l'égalité des salaires, la circulaire du 17 janvier 1916 dit très nettement que pour le travail aux pièces, il ne saurait être fait de différence entre le salaire des hommes et celui des femmes.

**Réforme de l'enseignement secondaire.** — La question du baccalauréat fut mise l'an dernier à l'ordre du jour de l'opinion par la campagne du Conseil National des femmes et de l'U. F. S. F.; elle a fait des progrès notables, et nous commençons à espérer que l'éducation des jeunes filles va enfin se terminer par un examen ayant une sanction réelle : notre Congrès de cette année décidera avec plus de détails que l'an dernier, quelles solutions nous devons demander aux pouvoirs publics.

**Entrée des femmes dans les Commissions.** — Là encore, nous avons continué d'agir. Grâce à nos démarches, des femmes sont entrées dans la Commission d'éducation physique au Ministère de l'Instruction publique. Deux doctresses proposées par nous ont été agréées par le ministère.

À la suite de notre campagne, de nombreuses femmes sont encore entrées dans les commissions des bibliothèques. Signalons que la Commission pour la réforme de l'enseignement secondaire comprend, elle aussi, plusieurs femmes, ainsi que le Comité du travail féminin organisé au ministère de l'Armement pour l'amélioration des conditions du travail des femmes.

Enfin, ajoutons que notre présidente a écrit deux lettres de protestation, l'une au Président du Conseil, l'autre au ministre de l'Intérieur, parce qu'on avait « oublié » de nommer des femmes à la Commission des économies (si indiquée pourtant pour faire appel aux femmes) et à la Commission chargée d'examiner les questions relatives à la prostitution et à la prophylaxie des maladies vénériennes.

De cette dernière lettre de Mme de Witt-Schlumberger, voici un extrait qui résume parfaitement notre sentiment à tous...

*Nous vous permettons, Monsieur le Ministre, de vous faire remarquer que, par le fait de la nomination de cette Commission, douze hommes sont chargés de veiller à ce que les femmes prostituées ne contaminent pas les hommes et nous voudrions vous prier d'adopter trois femmes au moins à cette commission, afin que ces trois femmes puissent travailler à ce que les hommes ne contaminent pas les femmes.*

*Si notre demande vous étone au premier abord, veuillez réfléchir, Monsieur le Ministre qu'en la matière, beaucoup d'innocentes victimes de maladies vénériennes sans avoir à encourir aucune responsabilité, tandis que les hommes contaminés ont été eux-mêmes chercher le mal qui les atteint...*

Pour ce qui touche à la participation des femmes aux conférences qui auront

(1) La Ligue « Pour la Vie » à laquelle nous collaborons, vient de publier son programme d'action législative; la « Française » l'enverra d'ici peu à ses abonnés dans un numéro spécial. Les personnes qui ont le désir de participer à ce travail, peuvent en faire la demande au siège de la Ligue, 88, rue Richelieu, Paris.

lieu pour l'élaboration du traité, de paix, rien n'a été fait, parce que rien ne pourra être fait qu'au moment où les pourparlers s'engageront. L'U. F. S. F. suivra attentivement les événements et verra à quel moment elle pourra intervenir.

L'Union a mis à son programme de 1917 la question du travail féminin, mais elle n'a jamais cessé de s'y intéresser; et pendant cette année même, la plupart de nos membres se sont consacrés à ces questions. Si comme nous l'espérons, nous obtenons avec le Conseil National des Femmes, gain de cause dans la campagne que nous menons pour la création dans les usines de « directrices surveillantes sociales », telles qu'il en existe dans les usines anglaises (lady superintendantes), nous aurons besoin de vos concours à tous pour le recrutement de ce personnel d'élite dont notre rapport du travail vous entretiendra plus longuement.

Vous avez vu aussi notre Bulletin 1914-1916; nous avons été très heureuses du succès qu'il a obtenu : il a montré tout à la fois notre vitalité et la direction des idées féministes.

Comme on peut en juger, notre tâche a été lourde, car, à ce programme déjà bien chargé, s'ajoute le travail absorbant de nos œuvres de guerre. Mais les questions se tiennent de si près, qu'en nous occupant des unes, nous sommes appelées à nous occuper des autres. Il nous faut donc être nombreux à l'Union et bien organisés. Nos bataillons provinciaux ont été parfois un peu dispersés par les fondations philanthropiques urgentes nées de la guerre, mais il faut qu'aujourd'hui œuvres et actions sociales s'associent; les unes sans les autres seraient insuffisantes; il ne s'agit pas seulement de penser au présent, il faut préparer l'avenir, et pour cela nous avons besoin du concours de tous et de toutes.

C. L.-Brunschvicg,  
Secrétaire générale de l'U. F. S. F.

### RAPPORT FINANCIER

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan de l'exercice 1916:

**Recettes :**  
En caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1916, 629 francs 60; cotisations, 279 fr. 50; vente au profit de l'Union, 4.224 fr. 30; intérêts, 139 fr. 45. Pour balance : 5.272 francs 85.

**Dépenses**  
Propagande : subventions conférences, groupes, 630 fr.; impression du Bulletin 1914-1916, 1.620 fr.; frais de poste, 282 fr. frais divers, 223 fr. 30; brochures et imprimés, 648 fr.; solde en caisse, 1.869 francs 55. Total : 5.272 fr. 85.

La comparaison de ces chiffres avec ceux de l'année 1915, nous permettrait au premier abord d'être satisfaits, l'encaisse au 31 décembre 1916 étant supérieure de 1.239 fr. 95 à celui de 1915.

Mais cette augmentation n'est due qu'à des générosités particulières qui ne pourront se renouveler et nous avons constaté une baisse très sensible dans le montant des cotisations statutaires des Groupes de Province. Nous n'ignorons pas que cette baisse est due à la période difficile que nous traversons, mais pour que l'Union puisse continuer une propagande toujours plus active, il est nécessaire qu'elle

dispose de toutes ses ressources. De plus, du point de vue moral, les groupes se doivent d'aider matériellement à la vie de leur fédération.

Nous prions donc instamment tous les sociétaires et tous les groupes de nous envoyer régulièrement avant les Congrès le montant de leurs cotisations.

La trésorière,  
A. Désavis.

### RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle s'est réunie le 17 mars 1917.

Les comptes ont été soumis à la vérification habituelle; ils ont été trouvés exacts en tous points. Les finances de l'U. F. S. F. présentent un solde en caisse de 1.869 fr. 55.

Il est à remarquer que les cotisations des groupes ont été très insuffisantes au cours de cet exercice, qui n'a pu se terminer heureusement que grâce à des recettes extraordinaires.

Dans l'intérêt de la cause et de l'Union, il sera nécessaire que les versements soient régulièrement faits cette année sous peine de nous exposer au fâcheux

La Commission propose au Congrès d'approuver les comptes de la trésorière.

A. Westphal.

1917-24-03  
n° 415